

Gérer les nouvelles exigences de l'Union bancaire et de l'Union des marchés de capitaux sur la gouvernance et la liquidité des banques

PUBLIC

Managers et collaborateurs des fonctions de contrôle interne - Risk managers - Trésorerie - Fonction ALM - Analyste equity - Juriste - Département compliance

PRÉ-REQUIS

Avoir de solides connaissances et expériences sur le sujet

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le

Code
163

Durée
Sur-mesure / 7 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Analyser l'impact de l'Union bancaire et de l'Union des marchés de capitaux sur la gouvernance et la liquidité des banques
- Mettre en œuvre les nouvelles exigences de liquidité
- Appliquer les changements organisationnels et les impacts opérationnels liés à la mise en place de l'Union bancaire et au décret Sapin de novembre 2014

Programme de la formation

Engagement

Avant même le début de la formation, lancez-vous dans l'expérience ! Nous vous invitons à prendre conscience de vos compétences actuelles et à clarifier vos objectifs de développement. Cette phase de préparation est essentielle pour s'engager pleinement dans sa formation.

Quel est l'enjeu ?

- La mise en place de l'Union bancaire et de l'Union des marchés de capitaux
 - ▶ problématiques de fonds propres
 - ▶ problématiques de liquidité
 - ▶ problématiques de la « résolution bancaire »
 - ▶ impacts sur l'activité et les bilans bancaires
 - ▶ émergence d'intervenants non bancaires (Assurances, mutuelles, gestion d'actifs, IFS, Shadow Banking, Fintech)
- Le mode de gestion des banques : gouvernance d'entreprise : les nouveaux rôles des comités des risques et des comités d'audit
- Rôle et organisation de la fonction de gestion et de contrôle des risques selon la réglementation de novembre 2014
- Liens entre directions des risques, de l'audit et du contrôle permanent
- La rémunération et le contrôle des collaborateurs dont l'activité génère des risques dans la banque

Liquidité : qu'est ce qui va changer exactement ?

- Détention de fonds propres de meilleure qualité
- Constitution des « volants de fonds propres »
- Gestion des flux de trésorerie : coefficient de liquidités à court terme

transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

• Limites relatives aux fonds propres détenus : LCR et NSFR

• Ratios de liquidité et actifs éligibles

• Repos

Qui en bénéficiera et comment ?

- Les déposants
- Les emprunteurs
- Les banques
- Les contribuables

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

